

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 16 AVRIL 2021

## **BUDGETS PRIMITIFS 2021**

Budget communal : le budget primitif 2021 s'équilibre à la somme de 808.600 € en section de fonctionnement à la somme de 976.698 € en section d'investissement.

A noter pour la section d'investissement :

- La prévision de la réalisation d'un emprunt de 395.000 € destiné à financer les réseaux secs de la requalification des Blais mais aussi le réseau d'eaux pluviales qui ne peut pas être financé sur le budget Eau. Le remboursement s'envisager sur 30 ans au regard de la durabilité des travaux,
- Les travaux d'aménagement d'un parking et d'une zone de tri aux Liorats,
- L'installation de toilettes sèches sur le site de la table d'orientation (travaux financés subventionnés à 80 % par la Région (50%) et le Département (30%),
- Les travaux de réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente, travaux financés également à 80 % par la Région (50%) et le Département (30%),
- L'ouverture de crédits pour le projet du café associatif d'un montant de 117.800 €, le produit de la vente du café « Molière » sera affecté en totalité au projet (80.000 €).

Quelques remarques pour la section de fonctionnement :

- Accord unanime du Conseil Municipal pour acter et valider une participation de 2 € par enfant habitant la commune qui fréquente la halte-garderie « les P'tites Canailles » de Saint-Georges-de-Commiers (2 enfants fréquentent régulièrement cette structure),
- Le montant inscrit pour subventionner les associations s'élève à 4.000 € (un élu souhaite ne pas participer au vote de la répartition),
- Les crédits pour les travaux forestiers sont acceptés dont un panneau d'affichage ONF informant des règles de fonctionnement et d'utilisation de la forêt.

Budget Eau et Assainissement : le budget primitif 2021 s'équilibre à la somme de 143.940 € en section de fonctionnement à la somme de 670.502 € en section d'investissement.

A noter pour la section d'investissement :

- La prévision de la réalisation d'un emprunt de 159.000 € destiné à financer les réseaux eau et assainissement liés à la requalification des Blais (528.000 € HT). Même remarque quant à la durée de remboursement envisagée (30 ans),
- Validation unanime du devis Tri-Eaux pour engager l'étude sur le périmètre de protection des sources (étude imposée dans le cadre du lancement du Plan Local d'Urbanisme).

Budget de la Régie des Transports : le budget primitif 2021 s'équilibre à la somme de 16.755 € en section de fonctionnement à la somme de 11.591 € en section d'investissement (provisions pour remplacement du minibus).

Les Budgets Primitifs 2021 sont acceptés et votés à l'unanimité.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Départ à la retraite d'un agent** : accord unanime du Conseil Municipal de payer mensuellement la prime sur les 7 mois de présence de l'agent (calculée initialement sur 12 mois).
- **Congé maladie d'un agent** : suite au congé maladie de l'agent administratif, accord unanime du Conseil de rémunérer en heures complémentaires un agent communal à 70 %.

- **Bail à ferme** : accord unanime d'intégrer les parcelles communales cadastrées section C.74 (470 m<sup>2</sup>) et C.762 (2.231 m<sup>2</sup>) au bail existant avec la S.C.E.A. la Buissière (**S**ociété **C**ivile d'**E**xploitation **A**gricole).

. **Dégradations** : les dégradations continuent et le Conseil Municipal décide de travailler sur la mise en place d'une concertation avec les jeunes de la commune. Il faut d'ores et déjà réfléchir sur des aménagements à réaliser en 2022.

Une commission de travail est créée et aura la charge de cibler et d'organiser des rencontres avec les jeunes.

Le Conseil Municipal est bien conscient qu'il faut aussi travailler sur des aires de jeux pour les plus jeunes (3 à 10 ans).

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30